

**A2FS**  
**Société civile immobilière**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 74 Rue de Bretagne**  
**86530 CENON SUR VIENNE**

---

**ACTE DE NOMINATION DES PREMIERS GERANTS**

Monsieur GRITHER Franck et Madame MARTINIERE Sandrine agissant en qualité de seuls associés de la société A2FS, Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est fixé 74 Rue de Bretagne 86530 CENON SUR VIENNE

après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Novembre 2023,

nomment en qualité de gérants de la société A2FS pour une durée illimitée :

- Monsieur Franck GRITHER, demeurant 74 Rue de Bretagne - 86530 CENON SUR VIENNE, né le 1er Décembre 1969 à CHATELLERAULT (86),
- Madame Sandrine MARTINIERE, demeurant 58 Rue des Loges 86100 CHATELLERAULT née le 1er Décembre 1976 à CHATELLERAULT (86),

Monsieur GRITHER Franck dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers. Il accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

La société prendra en charge des frais de déplacement, de mission et de représentation.

Madame MARTINIERE Sandrine dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Elle accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

La société prendra en charge des frais de déplacement, de mission et de représentation

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à CENON SUR VIENNE  
Le 10 Novembre 2023

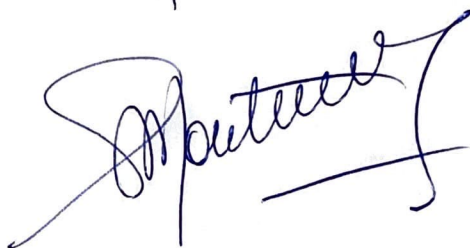
GRITHER Franck

Bon pour acceptation  
du pouvoir de Gérant

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.

MARTINIERE Sandrine

Bon pour acceptation  
du pouvoir de GERANT

A stylized, handwritten signature in blue ink, featuring a large, sweeping loop followed by a horizontal stroke.